

Petit guide de fin d'année

*Par Léonie Gauthier-Richard, conseillère d'orientation,
école secondaire Jeanne-Mance*

- Services adaptés au Cégep
- Cours d'été au CSSDM
- Inscription au Dossier scolaire de l'élève en ligne (DSEL - ancien Portail de l'éducation)
- Écoles 16-21 ans et formation générale aux adultes (FGA)
- Options si pas admis au cégep après les 3 tours
 - Admission tardive
 - Formation continue
 - Cégeps privés
 - Cégep à distance / Cégep virtuel
 - Formation générale aux adultes
 - Formation professionnelle
 - Demande d'admission pour Hiver 2027

Tu as un plan d'intervention (PI) avec des mesures adaptatives ?

Il est primordial d'en conserver
une **copie PDF** si tu veux avoir
des mesures adaptatives au
cégep ou la FP.

Accès à ton PI via la
Plateforme des plans
d'intervention du CSSDM

Pour tout problème technique,
contacte :
support.mozaik@cssdm.qc.ca

Tu as des questions sur ton plan
d'intervention ?

Contacte le **coordonateur** de ton plan.

Démarches à entreprendre pour avoir des mesures adaptatives

Au cégep, c'est le service d'aide aux étudiants (souvent appelé **SAIDE**) qui déterminera les mesures auxquelles tu as droit.

Démarche :

- 1) Remplir le formulaire (souvent via Omnivox ou sur la page web du SAIDE)
- 2) Fournir les documents demandés (plan d'intervention du secondaire **ET** évaluations professionnelles qui soutiennent tes mesures)
- 3) Prendre rendez-vous avec une conseillère en services adaptés pour établir le plan

Dossier scolaire de l'élève en ligne (DSEL)

**TRÈS IMPORTANT de créer ton compte
en ligne pour avoir accès à ton Relevé
des apprentissages et tes résultats
finaux.**

**Visiter le site Internet : Connexion au
Dossier scolaire de l'élève**

Tu dois avoir ton code permanent, ton
numéro d'étudiante (fiche) ainsi qu'une
adresse courriel valide différente de celle
de l'école.

Si tu as des problèmes, contacte le
service au 1 866 747-6626, option 4, puis
option 1, puis option 3.

****il faut appeler durant les heures
d'ouverture (lundi au vendredi de 10h à
16h, fermé de 12h à 13h. ****

Résultats aux examens ministériels

Visiter le site Internet : Connexion au Dossier scolaire de l'élève

Le 8 juillet, les résultats seront publiés par le Ministère et tu y auras directement accès.

De cette façon, tu peux vérifier si tu as réussi ou non tes cours et t'inscrire aux cours d'été au besoin.

Apprends à être autonome dans ce genre de démarche !

N'oublie pas :

- Examen ministériel vaut 50% de la note finale de la compétence.

Résultats aux examens ministériels

Exemple :

Mathématiques a deux compétences

1) Résoudre une situation problématique

2) Utiliser un raisonnement mathématique

L'examen ministériel évalue seulement la compétence 2.

RAPPEL :

Pour Français secondaire 5 :

- Épreuve ministérielle en écriture seulement
- Avoir 60% au sommaire des 3 compétences
- Avoir minimum 50% dans chacune des 3 compétences.

Les cours d'été du CSSDM

Toute l'info :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/secondaire/cours-ete/>

Vérifie tes résultats finaux

- Sur Mozaïk pour les matières sans examens ministériels
- Sur ton Dossier scolaire de l'élève en ligne pour tes résultats suite aux examens ministériels (semaine du 7 juillet)

Si tu es en échec **entre 45% et 59%** dans une matière, tu dois t'inscrire au cours d'été via le **Portail des cours d'été CSSDM**.

- À partir du 2 juillet pour matière sans examen ministériel
- à partir du 8 juillet pour matières avec examen ministériel.

Tu es **responsable** de faire l'inscription toi-même et payer des frais de **100\$**.

Les cours d'été du CSSDM

Toute l'info :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/secondaire/cours-ete/>

Les cours sont du 13 au 24 juillet et les examens du 27 juillet au 4 août 2026.

Tu peux t'inscrire à un seul cours seulement.

Pour certaines matières ou compétences, tu peux choisir **la reprise d'examen sans cours**. (ex. : écriture, lecture ou oral sec. 5; histoire, sciences, maths...)

Voir les dates des reprises d'épreuves sur le portail des cours d'été CSSDM.

Cours offerts aux écoles Édouard-Montpetit, Georges-Vanier et St-Henri (vérifier l'offre selon la matière).

Les cours d'été autres écoles

D'autres établissements offrent des cours de rattrapage ou cours complets durant l'été, comme École Duval ou Centre Beauce-Etchemin ou Succès scolaire.

Bien vérifier si le cours est reconnu par le Ministère de l'éducation et que les épreuves sont incluses.

Ce sera ta responsabilité par la suite de transmettre ton résultat à l'école.

Attention, les frais sont assez élevés (500 à 600\$) et la majorité se donnent en ligne, à distance.

Reprise de cours à Eulalie-Durocher ou Marie-Anne

Ce sont des écoles du **secteur jeunes**, ce ne sont pas des centres de formation générale aux adultes. **Pour 16 à 21 ans.**

- Enseignement magistral (classes avec enseignant qui donne la matière)
- Horaire temps partiel possible
- Matière se fait de septembre à janvier et janvier à juin (sessions)

Très important de remplir le formulaire d'inscription en ligne :

École Eulalie-Durocher

École Marie-Anne

Documents à fournir :

- 3 derniers bulletins
- Certificat de naissance
- Preuves d'adresse
- Plan d'intervention (PI)
- Documents d'immigration (pas accessible pour les demandeurs d'asile ou visiteurs)

Reprise de cours à Eulalie-Durocher ou Marie-Anne

École Marie-Anne

Métro Sauv  (ligne orange)

- Accepte les  l ves qui terminent la francisation (classes d'accueil)
- Avoir r ussi absolument maths, fran ais et anglais de secondaire 2

 cole Eulalie-Durocher

M tro Pie-IX (ligne verte)

- N'accepte pas les  l ves qui terminent la francisation (doit avoir fait un an minimum au r gulier)
- Doit avoir r ussi 3 mati res de secondaire 3 minimum

Refusé.e ou désinscrit.e du cégep après les 3 tours ?

1) Admission tardive

Malheureusement, la majorité des cégeps à Montréal sont pleins et n'acceptent pas de demandes d'admission tardives comme c'est habituellement le cas.

Tu peux toujours tenter ta chance en les contactant directement UNE FOIS ton relevé final du ministère reçu ou accessible.

Si tu es prêt.e à étudier hors Montréal, voici les cégeps qui offrent toujours des places : <https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/procedure-admission/admission-tardive-procedures-automne>

2) Formation continue

- Type d'enseignement conçu pour les adultes qui travaillent
- Même cours que le cégep régulier mais horaire de cours les soirs et les fins de semaine.
- Programmes offerts très limités. Ils ont les mêmes préalables requis qu'au régulier (au minimum le DES + autres cours comme STE ou SN 4/5).
- Les finissants du secondaire n'ont accès qu'aux DEC de la formation continue (et non les AEC).
- Selon le dossier scolaire et les places disponibles, un étudiant pourra éventuellement passer du secteur formation continue à formation régulière.
- Date limite d'inscription : généralement en août, ne pas tarder pour réserver sa place si DES obtenu.

Cégep Marie-Victorin

[https://www.collegemv.qc.ca/formation-
aux-adultes/domaines-detudes-et-
formations/types-de-
formations/dec-
diplome-detudes-collegiales](https://www.collegemv.qc.ca/formation-aux-adultes/domaines-detudes-et-
formations/types-de-
formations/dec-diplome-detudes-collegiales)

Sciences humaines, profil société et culture, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques de comptabilité et gestion, Tremplin DEC

Collège Dawson (anglais)

<https://www.dawsoncollege.qc.ca/credit/>
Science, Social Science, Springboard
(Tremplin DEC)

Collège Vanier (anglais)

[https://www.vaniercollege.qc.ca/conted/
dcs](https://www.vaniercollege.qc.ca/conted/
dcs)

Pure and Applied Science, General Social Science Springboard (Tremplin DEC)

3. Cégeps privés

Les cégeps privés acceptent souvent les demandes d'admission jusqu'à la fin août. Il faut faire une demande directement sur le site web du cégep concerné. Attention, les frais de scolarité sont souvent beaucoup plus élevés que dans les cégeps publics.

Liste des cégeps privés :

https://lescegeps.com/etablissements/etablissements_prives_subventionnees

4. Cégep à distance

Le Cégep à distance permet de suivre des cours collégiaux à distance, de façon autonome et asynchrone (à ton rythme et selon ton horaire).

Programmes offerts : sciences humaines avec ou sans maths, technique de comptabilité et gestion, Tremplin-DEC.

Info : cegepadistance.ca

5. Formation générale aux adultes pour des cours en échec ou cours préalables

S'il te manque des matières pour l'obtention de ton DES, il faut les compléter avant de faire une nouvelle demande d'admission au cégep. Tu dois donc t'inscrire dans un **Centre de formation générale aux adultes (FGA)** ou une **école 16-21** (Amos, Marie-Anne, Eulalie-Durocher)

Si tu visais aller en Tremplin-DEC pour compléter des **préalables** mais que tu as été refusé.e, tu peux les faire dans centre de FGA ou une école comme Amos, qui offrent STE, SN 4/5, chimie et physique.

Pour plus d'info, vérifie les documents PDF sur le Teams ou contacte directement le centre.

6. Inscription à la session d'hiver 2027

Si tu dois compléter des matières pour obtenir ton DES ou des préalables, ou encore s'il ne reste plus de places dans les cégeps ou programmes qui t'intéressent, il faudra attendre pour commencer ton cégep à la **session d'hiver 2027**.

L'inscription se fera sur **le site du SRAM** et la date limite sera le **1er novembre 2026**.

**** Attention**, car ce ne sont pas tous les programmes collégiaux qui sont offerts à la session d'hiver. Plusieurs techniques ne sont pas offertes, mais la majorité des préuniversitaires l'est.

7. Formation professionnelle

Si tu es intéressé.e par un métier spécialisé de la formation professionnelle, tu peux faire ta demande d'admission en ligne.

<https://www.admissionfp.com/>

<https://portaleleve.cssdm.gouv.qc.ca/>

Si tu as ton DES, tu as accès à toutes les formations. Sinon, il faut vérifier les **préalables** du programme qui t'intéresse, soit les matières de base (**français, mathématiques et anglais**) de niveau de **3e, 4e ou 5 secondaire**.

Les programmes sont offerts dans différents **centres de formation professionnelle**, donc vérifie si c'est assez proche de chez toi.

Les demandes sont traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi et tout se fait en ligne .Il faut donc t'assurer d'avoir les documents justificatifs demandés (ex. : certificat de naissance, dernier bulletin, documents d'immigration...)